



Comment recuperer les biens

Par **Albufera Brigitte**, le 17/12/2016 à 20:25

Bonsoir,

J'ai besoin d'aide suite à une amie qui m'avait demandé d'ouvrir un compte à mon nom pour les fournisseurs edf et gdf, sachant qu'ils l'ont coupés pour cause non paiement (mais cela je ne le savais pas) voulant être gentille et cette amie m'avait confirmé oralement qu'elle allait me rembourser, je l'ai cru. Ensuite je lui ai prêtée des biens. Peu de temps après une dispute éclate, cette amie me dit qu'elle n'est plus mon amie et me bloqua sur son portable, du coup, elle reste injoignable pour ma part. Mais le problème actuelle s'est que je dois regler ces factures sachant que je touche le minima et elle travaille d'après s'est dit. Je souhaite savoir comment je fais pour qu'elle me rembourse et rend mes biens.

Merci de m'aider car là, je suis à bout.

Par **youris**, le 17/12/2016 à 20:30

bonjour,

vous téléphonez aux différents fournisseurs pour demander la résiliation de vos contrats et vous donnez le nom de votre amie comme successeur dans l'appartement mais il vous faudra payer les factures en cours.

quand on est dans une situation financière précaire, comme vous l'indiquez, on ne se prête pas à ces petites magouilles qui vous retombent toujours dessus.

salutations

Par **Albufera Brigitte**, le 17/12/2016 à 21:17

Merci pour votre reponse, certes j'ai eu tort de le faire mais elle m'avait donné sa parole qu'elle me rembourse mais en ce qui concerne mes biens en sa possession, comment je peux les recuperer ?! Valeur des biens sans factures 350€